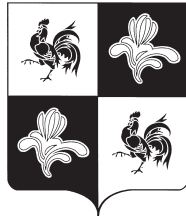


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



27 avril 2021

SESSION ORDINAIRE 2020-2021

PROJET DE DÉCRET
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2011

PROJET DE RÈGLEMENT
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2011

PROJET DE DÉCRET
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2012

PROJET DE RÈGLEMENT
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2012

PROJET DE DÉCRET
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2013

PROJET DE RÈGLEMENT
portant règlement définitif du budget
de la Commission communautaire française pour l'année 2013

RAPPORT

fait au nom de la commission des Affaires générales et résiduelles
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

par Mme Aurélie CZEKALSKI

SOMMAIRE

1. Examen conjoint des projets de décret et de règlement	3
2. Désignation de la rapporteuse	3
3. Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget	3
4. Discussion générale conjointe.....	3
5. Discussion et vote de chacun des projets	4
5.1. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011	4
5.2. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011	4
5.3. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012	4
5.4. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012	4
5.5. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013	4
5.6. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013	5
6. Approbation du rapport	5
7. Textes adoptés par la commission	5

Ont participé aux travaux : Mme Leila Agic (partim), Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, Mme Nadia El Yousfi, Mme Elisa Groppi, M. Jamal Ikazban (partim), M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Michael Vossaert.

Assistaient également à la réunion : M. Kalvin Soiresse Njall (député) et Mme Barbara Trachte (ministre-présidente).

Secrétaire administratif : M. Gaël Watteeuw.

Mesdames,
Messieurs,

La commission des Affaires générales et résiduelles, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives a examiné, en sa réunion du 27 avril 2021, les projets de décret et de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour les années 2011 à 2013.

1. Examen conjoint des projets de décret et de règlement

Sur proposition de la présidente, la commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour les années 2011 à 2013.

2. Désignation de la rapporteuse

Sur proposition de M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Aurélie Czekalski a été désignée en qualité de rapporteuse à l'unanimité des membres présents.

3. Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget

Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) a tenu devant les commissaires le discours suivant :

« Vous êtes aujourd'hui saisis de l'approbation des comptes définitifs des décrets et règlements pour les exercices budgétaires 2011 à 2013.

C'est la poursuite d'un travail de nettoyage entamé il y a déjà quelques semaines.

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis et tenus selon les anciennes dispositions légales, à savoir la loi coordonnée de 1991 sur la comptabilité de l'État.

Pour rappel, un agent a été spécifiquement affecté à l'établissement de ces comptes. Il terminera sa mission cette année, en collaboration avec la Cour des comptes, par la clôture des comptes 2014 et 2015. Ceux-ci devraient normalement être soumis au Parlement pour approbation, l'année prochaine.

Par la suite, les comptes prendront une autre forme. En effet, à partir de 2016, la Commission communautaire française présente son compte selon les dispositions de son propre décret budgétaire et comptable dont les principes sont repris de la loi de 2003

portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État et des entités fédérées.

Ces comptes sont d'ores et déjà soumis à un audit annuel de la part de la Cour des comptes. Les comptes 2016, 2017 et 2018 sont clôturés administrativement et audités. Je propose de les soumettre au Parlement une fois que les comptes 2014 et 2015 auront été votés afin de continuer les travaux parlementaires de manière chronologique.

Ce faisant, il sera ensuite possible de proposer chaque année le dernier compte clôturé et audité. On collera donc plus à la date de clôture, ce qui sera plus intéressant en vue des débats que la commission pourrait avoir à ce sujet.

Voilà ce qui explique qu'à nouveau aujourd'hui, je m'attèle à présenter à la commission des comptes d'années échues depuis bien longtemps. ».

4. Discussion générale conjointe

Mme Aurélie Czekalski (MR) remercie la ministre-présidente pour son exposé.

Dans la continuité des débats précédents sur ce thème, le groupe MR s'abstiendra compte tenu de ce que le vote à intervenir est relatif à l'approbation des comptes généraux qui ne relèvent plus de la responsabilité du Collège actuellement en place mais bien de celle des précédents Collèges.

Le groupe MR ne peut que regretter, comme cela a déjà été signalé lors de précédents débats par M. Van Goidsenhoven et Mme Barzin, que ces comptes généraux arrivent si tardivement sur les bancs du Parlement francophone bruxellois.

M. Pierre-Yves Lux (Ecolo) signale que, par cohérence et dans la foulée de ce que le groupe Ecolo a fait précédemment, celui-ci soutiendra ces textes.

Le député profite de cette prise de parole pour remercier la ministre-présidente et l'ensemble de son équipe et toutes les personnes qui ont été mises à contribution pour pouvoir rattraper ce retard important accumulé. Il se réjouit effectivement de pouvoir arriver à un système qui sera plus cohérent par rapport à la manière dont les années s'écoulent les unes après les autres pour qu'effectivement ce retard ne soit plus observé.

5. Discussion et vote de chacun des projets

5.1. **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011** doc. 43 (2020-2021) n° 1

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

5.2. **Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011** doc. 43 (2020-2021) n° 2

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

5.3. **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012** doc. 43 (2020-2021) n° 3

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

5.4. **Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012** doc. 43 (2020-2021) n° 4

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

5.5. **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013** doc. 43 (2020-2021) n° 5

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

**5.6. Projet de règlement portant règlement définitif
du budget de la Commission communautaire
française pour l'année 2013
doc. 43 (2020-2021) n° 6**

Article 1^{er}

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté
par 8 voix pour et 4 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été
adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de règlement a été adopté
par 8 voix pour et 4 abstentions.

6. Approbation du rapport

Il a été fait confiance à la présidente et à la rappor-
teuse pour l'élaboration du rapport.

7. Textes adoptés par la commission

Il est renvoyé aux textes des projets de décret et
de règlement tels qu'ils figurent aux documents parle-
mentaires doc. 43 (2020-2021) n^{os} 1 à 6.

La Rapporteuse,

Aurélie CZEKALSKI

La Présidente,

Magali PLOVIE

